



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Circulaire 9619

du 12/11/2025

Formations aux brevets WBE pour les fonctions de promotion et de sélection -Inscriptions

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative'
Validité	à partir du 12/11/2025
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Information succincte	Cette circulaire a pour objet l'inscription aux formations aux fonctions de coordonnateur de pôle territorial, directeur adjoint, directeur fondamental et directeur secondaire.
-----------------------	--

Mots-clés	Inscription - Formations - Fonctions de promotion et de sélection
-----------	---

Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire	Centres psycho-médico-sociaux
	Primaire ordinaire	Centres d'Auto-Formation
	Secondaire ordinaire	Centres de Technologie Avancée (CTA)
	Secondaire en alternance (CEFA)	Centres de dépaysement et de plein air (CDPA)
	Maternel spécialisé	Centres techniques
	Primaire spécialisé	Homes d'accueil permanent
	Secondaire spécialisé	Internats primaire ordinaire
	Secondaire artistique à horaire réduit	Internats secondaire ordinaire
	Enseignement pour Adultes (secondaire)	Internats prim. ou sec. spécialisé
	Enseignement pour Adultes (secondaire en alternance)	Internats supérieur
	Enseignement pour Adultes (supérieur)	Ecoles supérieures des Arts
		Hautes Ecoles

Signataire(s)

WBE - M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Education

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
CHOUGRANI Ilham	Direction générale des Personnels de l'Education	02/413.33.72 ilham.chougrani@cfwb.be

Inscription aux brevets WBE pour les fonctions de promotion et de sélection

2025-2026

DATE DE PUBLICATION : 3 NOVEMBRE 2025

Rédacteur : Nicolas LIJNEN

Objet : Inscription aux brevets 2025-2026 pour les fonctions de promotion et de sélection

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer du lancement des inscriptions à une nouvelle session de formations aux fonctions de promotion et de sélection.

Les inscriptions peuvent être introduites valablement **jusqu'au 28 novembre inclus**.

La procédure pour répondre à l'appel est consultable à cette adresse :

www.wbe.be/jepostule

Les attestations à joindre **impérativement** à l'acte de candidature sont les suivantes :

- une copie (format PDF) de votre/vos diplôme(s)
- une copie (format PDF) du/des titres pédagogique(s) dont vous êtes porteur(s)
- une copie de la/des attestation(s) de réussite que vous avez éventuellement déjà obtenue(s) dans le cadre de la formations à laquelle vous souhaitez vous inscrire

Ces attestations sont à télécharger dans votre dossier WBE – Recrutement. Pour toute information concernant votre dossier « Carrière » sur WBE-Recrutement ou sur la connexion avec votre compte Cerbère, consultez www.wbe.be/dgpe-faq.

Les candidats qui souhaitent prendre contact avec la Direction générale des personnels de Wallonie-Bruxelles Enseignement pour toute question relative à leur candidature sont invités à joindre celle-ci via l'adresse courriel suivante : ilham.chougrani@cfwb.be

Je vous invite à assurer une large diffusion de la présente circulaire dans vos établissements.

Dès à présent, je vous remercie de votre collaboration.

Le Directeur général,

Manuel DONY

Table des matières

1	Formations organisées	4
2	Conditions de participation	5
2.1	Pour la fonction de coordonnateur de pôle territorial - module pédagogique	5
2.2	Pour la fonction de directeur adjoint - module administratif.....	5
2.3	Pour la fonction de directeur de l'enseignement fondamental - module administratif.....	5
2.4	Pour la fonction de directeur de l'enseignement secondaire - module administratif.....	6
3	Modalités d'inscription	7
4	Informations concernant le nombre de places disponibles par module et dates pour les séances de lancement	7
5	Comment s'inscrire?	8

1 Formations organisées

Le Pouvoir organisateur Wallonie-Bruxelles Enseignement a pris la décision d'organiser **le module pédagogique** des formations aux fonctions de promotion et de sélection suivantes **de l'enseignement obligatoire** :

- Coordonnateur de pôle territorial

Le Pouvoir organisateur Wallonie-Bruxelles Enseignement a pris la décision d'organiser **le module administratif** des formations aux fonctions de promotion et de sélection suivantes **de l'enseignement obligatoire** :

- Directeur adjoint
- Directeur de l'enseignement fondamental
- Directeur de l'enseignement secondaire

Les modules de formation seront organisés par l'EAFC de Fléron-Charlemagne en qualité d'opérateur des services de WBE.

2 Conditions de participation

Sont autorisés à s'inscrire à la formation, les candidats qui répondent aux conditions reprises ci-dessous.

2.1 Pour la fonction de coordonnateur de pôle territorial - module pédagogique

Les conditions cumulatives suivantes :

- 1° - être nommé ou engagé à titre définitif dans une fonction de recrutement, de sélection ou de promotion de la catégorie du personnel directeur et enseignant, du personnel paramédical, du personnel social, du personnel psychologique et du personnel auxiliaire d'éducation au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, de niveau fondamental ou secondaire, ordinaire ou spécialisé ;
- 2° - être porteur d'un titre de niveau bachelier au moins.

2.2 Pour la fonction de directeur adjoint - module administratif

Les conditions cumulatives suivantes :

- 1° - être porteur d'un titre de niveau bachelier au moins ;
- 2° - être porteur d'un titre pédagogique constituant un titre de capacité tel que défini à l'article 17 du décret 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

2.3 Pour la fonction de directeur de l'enseignement fondamental – module administratif

Les conditions cumulatives suivantes :

- 1° - être porteur d'un titre de niveau bachelier au moins ;
- 2° - être porteur d'un titre pédagogique constituant un titre de capacité tel que défini à l'article 17 du décret 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

2.4 Pour la fonction de directeur de l'enseignement secondaire – module administratif

Les conditions cumulatives suivantes :

- 1° - être porteur d'un titre de niveau bachelier au moins ;
- 2° - être porteur d'un titre pédagogique constituant un titre de capacité tel que défini à l'article 17 du décret 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

3 Modalités d'inscription

Le Pouvoir organisateur Wallonie-Bruxelles Enseignement a pris la décision d'organiser **le module pédagogique et administratif** des formations aux fonctions de promotion et de sélection suivantes **de l'enseignement obligatoire** :

Les membres du personnel qui souhaitent prendre part à ces formations sont invités à remplir le formulaire disponible depuis les pages :

<https://www.wbe.be/index.php?id=7066>

Pour le **28 novembre au plus tard**.

4 Informations concernant le nombre de places disponibles par module et dates pour les séances de lancement

Fonctions	Module	Places	Dates
Enseignement obligatoire			
Directeur fondamental	Administratif	80	Mercredi 7 janvier 2026 de 14h à 16h au Caf
Directeur secondaire		100	
Directeur adjoint secondaire		80	
Coordonnateur de pôle territorial	Pédagogique	20	Mercredi 7 janvier 2026 de 14h à 16h au Caf

5 Comment s'inscrire?

- 1) Lisez attentivement le présent appel à inscriptions.
- 2) Rendez-vous sur <https://www.wbe.be/index.php?id=7066>
- 3) Remplissez le [formulaire d'inscription](#)
- 4) Connectez-vous à l'interface « **WBE — Recrutement** » à partir de la page www.wbe.be/jepostule.
Pour les problèmes de connexion à CERBERE : Contactez l'ETNIC au 02/800 10 10
- 5) Vérifiez et encodez vos données personnelles.
- 6) Déclarez vos états de service en tant que définitif¹ (WBE)
- 7) Dans la partie « **Attestations** », numérisez et téléchargez les documents demandés :
 - une copie de votre/vos diplôme(s) : encodez les intitulés exacts de ceux-ci et transmettez une copie numérisée (format PDF)
 - une copie du/des titres pédagogique(s) dont vous êtes porteur(s) : encodez les intitulés exacts de ceux-ci et transmettez une copie numérisée (format PDF)
 - une copie de la/des attestation(s) de réussite que vous avez éventuellement déjà obtenue(s) dans le cadre de la formations à laquelle vous souhaitez vous inscrire : encodez les intitulés exacts de celles-ci et transmettez une copie numérisée (format PDF)
- 8) Transmettez votre formulaire d'inscription et vos attestations pour le **28 novembre** au plus tard.

Après avoir rempli ce formulaire et téléchargé vos attestations, les services de Wallonie-Bruxelles Enseignement procéderont à la vérification des conditions de participation et enverront à tous les candidats admis à la formation le règlement des études.

- 9) Les membres du personnel recevront un courriel de convocation à la formation.

Conformément à l'article 23, alinéa 4 et 5 du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection, Wallonie Bruxelles Enseignement accordera une priorité à l'inscription aux membres du personnel qui sont déjà en fonction dans la fonction de promotion ou de sélection considérée. Un critère basé sur l'ordre d'inscription sera ensuite appliqué pour déterminer quels candidats pourront être admis à la formation dans la limite des places encore disponibles.

Tout renseignement complémentaire au sujet de cette circulaire peut être obtenu auprès de Mme **Ilham CHOUGRANI** (02/413.33.72, ilham.chougrani@cfwb.be).

¹ Seuls les services prestés au sein de Wallonie-Bruxelles Enseignement ou de l'enseignement organisé par la Communauté germanophone.